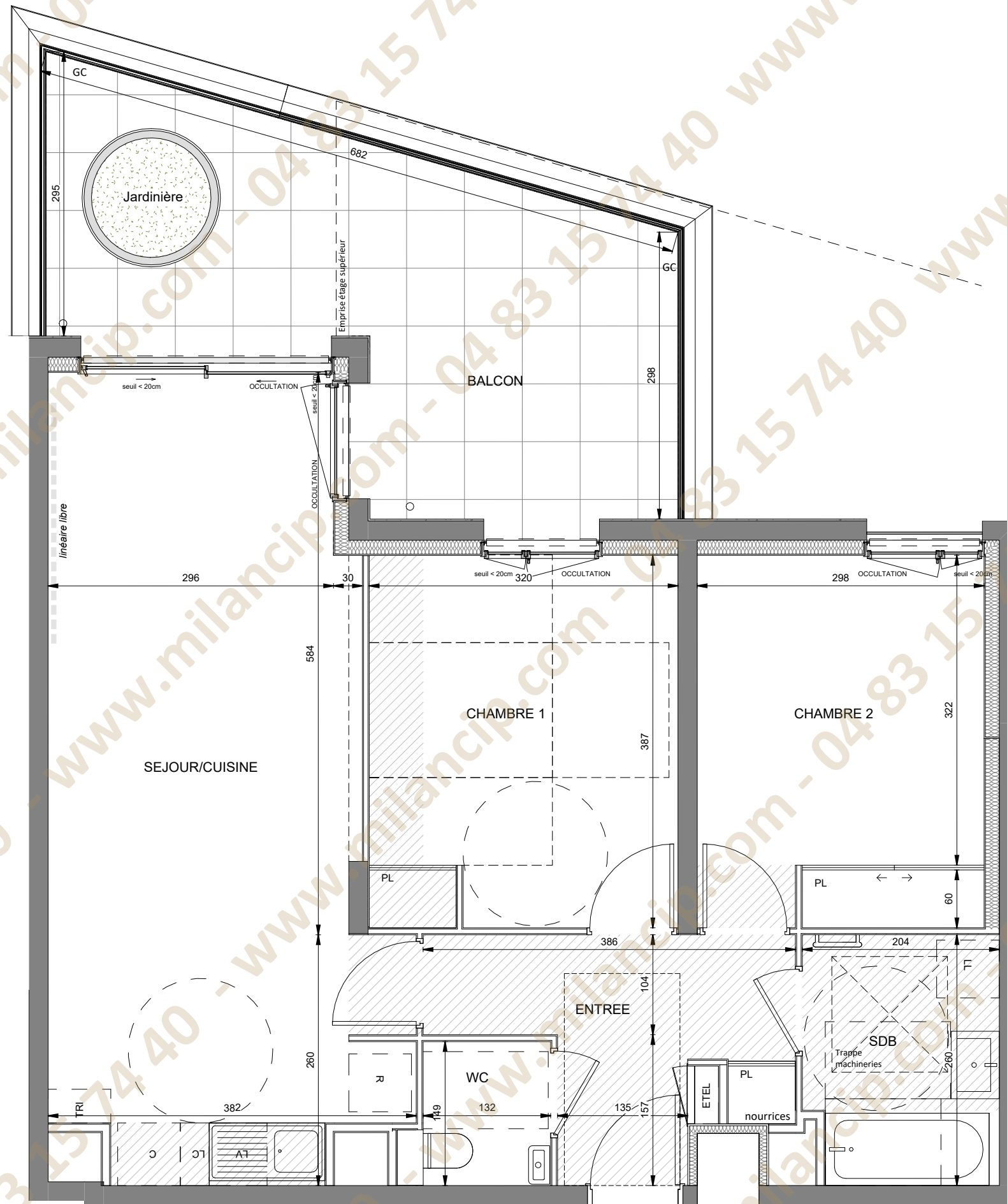
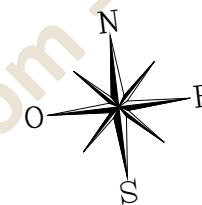


**HALL H2**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° H2051 au 5ème Niveau

ENTREE	6.87 m <sup>2</sup>
SEJOUR-CUISINE	27.21 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.33 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.48 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5.13 m <sup>2</sup>
WC	1.98 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>65.01 m<sup>2</sup></b>
BALCON	18.03 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>83.03 m<sup>2</sup></b>



N°H2051



**LEGENDE**

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- -	retombée de poutre	VR	volets roulants
LC	linéaire complémentaire		
	fenêtre coulissante		porte fenêtre ouvrants à la française
			porte fenêtre

Indice 1  
Echelle 0 50 100 200cm  
MAI 2026

Conformément à la réglementation, ce plan est:

**EVOLUTIF** **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.